

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: AGROMOUSS PREMIUM

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0033

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0020585-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	13
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

AGROMOUSS PREMIUM
BACTOMOUSS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SODEVI
	Adresse	ZI LADOUX RUE ORANGE 63118 CEBAZAT France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0033 1-1	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0020585-0002
Date de l'autorisation	22/06/2022
Date d'expiration de l'autorisation	16/02/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	LABO CENTRE France
Adresse du fabricant	ZI LADOUX – Rue bleue 63118 Cebazat France
Emplacement des sites de fabrication	ZI LADOUX – RUE BLEUE 63118 CEBAZAT France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ARKEMA France
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Route Nationale 85 38560 Jarrrie France

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN
Adresse du fabricant	Rue Solvay 39 5190 Jemeppe-sur-Sambre Belgique
Emplacement des sites de fabrication	2 Avenue de la République 39500 Tavaux France

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	VYNOVA BELGIUM NV
Adresse du fabricant	Heilig Hartlaan 21 3980 Tessenderlo Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Heilig Hartlaan 21 3980 Tessenderlo Belgique

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	AKZONOBEL INDUSTRIAL CHEMICALS GmbH
Adresse du fabricant	Welplaatweg 12 3197 KS Botlek Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Hauptstraße 47 49479 Ibbenbüren Allemagne
	Elektrolysestraße 1 06749 Bitterfeld-Wolfen Allemagne

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Produits chimiques de LOOS S.A.S.
Adresse du fabricant	Rue Georges Clemenceau 59120 Loos France
Emplacement des sites de fabrication	Rue Georges Clemenceau 59120 Loos France

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Métaux spéciaux (MSSA S.A.S.)
Adresse du fabricant	111 rue de la volta 73600 Saint-Marcel France
Emplacement des sites de fabrication	111 rue de la volta 73600 Saint-Marcel France

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Inovyn Trade services S.A. Belgium
Adresse du fabricant	Olympiadenlaan 20 1140 Brussels Belgique
Emplacement des sites de fabrication	2 Avenue de la République 39500 Tavaux France

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	KemOne
Adresse du fabricant	19 Rue Jaqueline Auriol 69008 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	Etablissement de Lavéra Ecopolis Lavera Sud BP 3 13117 Lavéra France
	Etablissement de St Fons Quai Luis Aulagne CS70037 69191 St. Fons France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium		Substance active			5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 à 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Substance non active	7681-52-9	231-668-3	40
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	6
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	8

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection.
 Porter des vêtements de protection.
 Porter un équipement de protection des yeux.
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette) Méthode d'application: essuyage Description détaillée: essuyage (avec une serpillère) Méthode d'application: épongeage, brossage et versement Description détaillée: épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Temps de contact : 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact : 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Temps de contact : 15 min

En condition de propreté :

Bactéries/ levures (obligatoire) : 573 mg/L*

Bactéries/ levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté :

Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*

	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brosse et le rinçage avec une serpillère :
 - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
 - o Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition.
 - o Ne pas tremper les mains dans la solution diluée.
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage :
 - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
 - o Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu.
- Pour l'application par versement et le rinçage :
 - o Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
 - o Éviter tout contact direct avec la solution à appliquer.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur :
 - o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public :
 - o Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
 - o Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche.
 - o Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
 - o Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement

rincée et sèche.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Nettoyage en place par circulation Description détaillée: Nettoyage en place par circulation

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Temps de contact : 15 min

En condition de propreté :
Bactéries/ levures (obligatoire) : 500 mg/L*
Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*

En condition de saleté (hors industries laitières) : Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 3779 mg/L*

*Dose exprimée en chlore actif

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)
Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L)
IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: versement Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: En condition de propreté : Bactéries (obligatoire) : 500 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 500 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*, temps de contact : 15 min En condition de saleté : Bactéries (obligatoire) : 4287 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4287 mg/L*, temps de contact : 15 min *Dose exprimée en chlore actif

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($\text{pH} > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

6. Autres informations

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille.